

Vandoeuvre, le 22 mai 2019

**Objet : Appel de candidature,
Renouvellement du Conseil d'Administration**

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

En application des articles 11.1 et 11.2 des statuts de l'Association de Cardiologie de Lorraine, (ACL), le renouvellement des Membres du **Conseil d'Administration** aura lieu le 3^{ème} trimestre 2019.

Comme à l'accoutumée, les élections se dérouleront par correspondance. Toutefois, il convient d'ores et déjà d'enregistrer les candidatures à cette instance.

Le Conseil d'Administration comporte deux collèges :
⇒ Un collège médecins : 11 Membres
⇒ Un collège non médecins : 6 Membres

Les Membres du Conseil d'Administration sont élus par l'ensemble des **adhérents à jour de leur cotisation** à la date de l'élection. **La durée du mandat est de 4 ans et les Membres sortants sont rééligibles. Le Conseil se réunit une fois par an.**

Tout Membre à jour de sa cotisation peut se présenter à ces élections. Pour cela, il vous suffit de me le faire savoir par simple lettre adressée pour le **30 août dernier délai**, cachet de la poste faisant foi, à :

**Madame Anne Françoise FERNANDES
Association de Cardiologie de Lorraine
Institut du cœur et des vaisseaux Louis Mathieu
54511 Vandoeuvre-lès- Nancy**

La liste des candidats ainsi que le matériel qui vous permettra de prendre part au vote vous seront adressés entre la deuxième quinzaine du mois de septembre 2019.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien apporter à ces élections et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Professeur E. ALIOT,
Président de l'ACL

